



Proposition de stage : Définition d'un protocole de mesure en vue de l'élaboration d'un plan de gestion de la ressource en eau sur la vallée de la Rotja (66)

LE CONTEXTE

Avec ses 1500 km², le bassin versant de la Têt est le plus grand bassin versant des Pyrénées Orientales. Le contrôle partiel de l'écoulement par le barrage de Vinça, les prélèvements d'eau, les aménagements des berges, l'occupation des sols, les ouvrages hydrauliques, les extractions passées, le déversement des eaux agricoles et urbaines, etc. font que ce système naturel et son fleuve ont subi de fortes modifications. Dans ce contexte, les communes et collectivités territoriales incluses dans le bassin versant se sont regroupées à travers la création d'une structure de gestion, le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Têt. Ce dernier a pour objet la gestion équilibrée de la ressource en eau, la protection et de la mise en valeur de la rivière Têt et de ses affluents.

Description de la problématique

Le bassin versant de la Têt, comme la plupart des bassins versants du département a été classé comme étant en déséquilibre quantitatif par le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE). Ce constat a été confirmé par l'étude des Volumes Prélevables qui a été réalisée sur le bassin en 2011. Suite à cette étude, il a été confié au SMBVT l'élaboration d'un plan de gestion de la ressource en eau (PGRE) à l'échelle du bassin versant de la Têt, comprenant un programme d'actions destiné à retrouver l'équilibre entre l'offre et la demande.

Ce PGRE se décline en plusieurs orientations stratégiques dont l'une consiste à améliorer les connaissances sur le fonctionnement des bassins, sur les prélèvements et sur les interconnexions entre les différents systèmes hydrauliques. C'est dans ce cadre, que s'inscrit le stage proposé.

Description de la mission

L'Etude des Volumes Prélevables cible notamment le sous bassin versant de la Rotja (affluent de la Têt) comme étant un bassin sur lequel le bilan prélèvements/ressource ne permet pas toujours, en période d'étiage, de satisfaire les besoins des milieux aquatiques. L'objectif du stage est de contribuer à la compréhension du fonctionnement de ce bassin versant et des relations existantes entre cours d'eau, nappe et canaux d'irrigation. Pour cela, le travail se déroulera en trois phases :

- Phase 1 :

Définir une méthodologie et un protocole de travail à mettre en œuvre (bibliographie, visite de terrain, rencontre des acteurs du territoire). Ce protocole fera l'objet d'une validation par le comité de pilotage.

- Phase 2 :

Mise en place du protocole et acquisition des données : Mesures de débit (à l'aide d'un courantomètre) sur la vallée de la Rotja, et sur les canaux d'irrigation. Pour cela, le stagiaire bénéficiera de l'aide des différents partenaires techniques du PGRE.

- Phase 3 :

Interprétation des données collectées : Quelle évolution des débits le long du système Rotja ? Quelle répartition des prélèvements ? Quels retours au milieu ?

Au terme de ces trois phases d'acquisition des connaissances, le stagiaire devra être en mesure de proposer un plan de gestion de la ressource sur le bassin de la Rotja, afin d'optimiser le système de manière à rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande.

LE PROFIL SOUHAITE

- Formation supérieure de type Master 2, en hydrologie, gestion des milieux aquatiques
- Solides connaissances en matière de gestion de l'eau, fonctionnement des bassins versants
- Bonne connaissance des outils SIG courants (MAP INFO, ARC VIEW)
- Bonne capacité rédactionnelle et esprit de synthèse,
- Relative autonomie dans l'organisation du travail, dans le travail de terrain
- Capacité d'utilisation du matériel de terrain (courantomètre électromagnétique)
- Force de proposition et aptitude à travailler en équipe
- Permis B et véhicule personnel si possible

CONDITION DU STAGE

- La durée prévue est de 6 mois (début de la mission de préférence en février-mars)
- Le stage se déroule sous l'appui et le double encadrement SMBVT - COTECH
- Des réunions de cadrage à fréquence régulière seront programmées
- Le stage se déroule dans les locaux du SMBVT, à Perpignan
- Bureau + ordinateur + imprimante à disposition
- Véhicule mis à disposition (il sera peut être parfois nécessaire que le stagiaire utilise son véhicule personnel) + remboursement des éventuels frais de déplacement
- Horaires de bureau
- Indemnités réglementaires de l'ordre de 400 €/mois.

RENSEIGNEMENTS et CANDIDATURE

Lettre de motivation + curriculum vitae sont à envoyer à l'attention de :

Mlle Fanny DEBEURNE / Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Têt

3 Rue Edmond BARTISSOL / 66000 Perpignan

Tel ; 04 68 35 05 06 / Fax : 04 68 34 26 67 / E-mail : smbvt_pgre@orange.fr